

COMPTE RENDU SOMMAIRE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL 24 MAI 2022

Date de convocation : 17/04/2022

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre du mois de mai et à **dix-sept heures**, le conseil municipal de la commune de La Faurie, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Mme le Maire,

PRESENTS : ACANFORA Christiane – CORNAND Jean-Louis – EYMERY Danielle – PISTONO Marie-Paule – LESPAGNE Patricia – MARTIN Marie - PINET Florent - EYMERY Thomas

ABSENT : VARRY Simon

ABSENT REPRESENT : BEGOU Louis (pouvoir à CORNAND Jean-Louis)

ABSENT : PARA Jérôme

PROJET DE LOTISSEMENT AUX GRANGES – PRESENTATION DU PROJET PAR LE CAUE05

Madame Daisy HAQUIN du CAUE05 présente le projet de lotissement aux granges, elle explique qu'elle accompagne la commune dans la mise en œuvre d'un projet architectural urbain, jusqu'au choix du bureau d'études et le dépôt du permis d'aménagement.

Le 16 juin, Madame Daisy HAQUIN présentera le cahier des charges qui sera mis en ligne sur le site AWS pendant un mois afin que les bureaux d'études candidatent. Le CAUE05 analysera les offres afin que le conseil municipal retienne le bureau en charge de l'étude.

Le permis d'aménager avec le règlement du lotissement sera déposé.

ZONAGE D'ASSAINISSEMENT – RAPPORT DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR ET APPROBATION

Madame le maire informe que le zonage d'assainissement a été soumis à enquête publique et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable le 28/04/2022

Madame le Maire propose au conseil municipal de valider le plan de zonage.

VOTE A L'UNANIMITE

ATC France – DEMANDE DE DEBROUSSAILLEMENT EN VUE DE L'IMPLANTATION D'UN RELAIS DE TELEPHONIE MOBILE

ATC France souhaite implanter un relais de téléphonie mobile à La Valette pour couvrir la zone du pont La Dame. Il convient d'autoriser le débroussaillage de 90m² sur la parcelle B738.

VOTE A L'UNANIMITE

PLU : AVENANT A L'ACTE D'ENGAGEMENT – TRANCHE CONDITIONNELLE

Lors de la révision du PLU, la tranche ferme s'élevait à 27 585 € H.T. Le dossier de la CDPENAF étant une prestation complémentaire pour 2 000 € H.T. L'avenant permet de régler cette somme.

VOTE A L'UNANIMITE

EGLISE -DEVIS BODET

Les cloches ne sonnent plus. L'entreprise BODET est venue effectuer un diagnostic pour 350 € H.T. Un devis pour les réparations pour 2 259 € H.T. est présenté à l'assemblée qui l'accepte.

VOTE A L'UNANIMITE

DECISION MODIFICATIVE : INTEGRATION SUBVENTION DE LA REGION POUR LES TRAVAUX DE RAVALEMENT DE LA FACADE

La Région accorde une subvention pour le ravalement des façades de la mairie-école de 31 587 €. Il convient de l'inscrire au budget article 1323-55 et de réduire l'emprunt du même montant.

VOTE A L'UNANIMITE

ATSEM : CHOIX DE LA CANDIDATE ET CREATION DU POSTE

Madame le maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'à la rentrée de septembre, l'école accueillera les enfants de maternelle, par conséquent il convenait de recruter une ATSEM. La commission du personnel, la directrice de l'école et l'agente du CDG05 ont reçu en entretien 4 personnes pour ce poste. Le choix s'est porté sur Laëtitia CORNAND. Le conseil municipal entérine la proposition de la commission.

VOTE A l'unanimité.

SERVICE DE REMPLACEMENT (SIC) DU CENTRE DE GESTION

Madame le maire propose aux membres du conseil municipal une convention avec le centre de gestion pour le remplacement de l'ATSEM (en cas d'absence). La mairie paiera uniquement les interventions.

Vote à l'unanimité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN – BLACHE HENRI/TREPIED Eric :

Vente des parcelles A1109 pour 176 m². Pas de droit de préemption urbain

DEVIS DEBROUSSILLEUSE

Madame le maire propose deux devis pour l'achat d'une débroussailleuse :

Débroussailleuse husqvarna pour 949.06 € et une débroussailleuse Maruyama pour 879 €.

Le conseil municipal retient la débroussailleuse husqvarna pour 949.06 €

VOTE A L'UNANIMITE

CONVENTION DFCI

La convention avec le SDIS pour la vérification des PEI est arrivée à son terme. Le SDIS propose de la renouveler pour 33€ par PEI.

VOTE A L'UNANIMITE

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe du rendez-vous avec la SAFER pour l'achat du terrain PELLOUX. Si la commune se positionne pour l'acquérir, elle devra proposer un prix et présenter un projet compatible avec le terrain agricole. La mairie a déposé un CUB pour connaître les projets possibles sur ce terrain agricole de 5500 m².

Consommation électricité : une forte consommation d'électricité est constatée par rapport à l'hiver 21, un électricien viendra vérifier les installations.

Demande de ralentisseur : un habitant des pusteaux demande des ralentisseurs. Il est proposé une réunion pour trouver la meilleure solution.

Programme national pont : deux ponts sont en mauvais état en particulier le pont de géront. Ils exigent des actions dans l'année qui arrive.

Bruno PISTONO fait part aux conseillers de ses doléances, quant aux travaux à faire sur le ruisseau d'évacuation des eaux pluviales le long de son terrain. Une solution sera mise en œuvre par l'employé communal.

Séance levée à 19 heures